

Communiqué de presse

A Boulogne-Billancourt
Le 14 septembre 2026



PLAN ÉCOPHYTO 2030

L'OBJECTIF DE RÉDUCTION DE 50 % DE L'USAGE ET DES RISQUES LIÉS AUX PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES PRESQUE ATTEINT,

L'ENJEU MAJEUR EST DE PERMETTRE À L'INNOVATION D'ARRIVER DANS LES COURS DE FERME

À l'approche de la présentation officielle, le 18 septembre, des derniers indicateurs de la stratégie Écophyto 2030, Phyteis souligne un résultat majeur : en 2024, le HRI1¹ en France est en baisse de 47 % par rapport à la période de référence 2011-2013. La France se situe ainsi au seuil de l'objectif de -50 %. Pour Phyteis, cette trajectoire doit ouvrir une nouvelle étape : accélérer l'innovation, renforcer l'accompagnement technique et permettre aux agriculteurs d'accéder plus rapidement à des solutions adaptées à leurs besoins et présentant de meilleurs profils de risque.

Une trajectoire de long terme au seuil de l'objectif de -50 %

En 2024, le HRI1 s'établit à 53, sur une base 100 correspondant à la moyenne 2011-2013 : il a donc reculé de 47 % depuis la période de référence. Cet indicateur européen est l'indicateur principal retenu pour suivre l'atteinte des objectifs d'Écophyto 2030.

La remontée entre 2023 et 2024 doit être replacée dans un contexte climatique très particulier. La forte pluviométrie printanière a accru la pression des maladies fongiques et compliqué le désherbage, entraînant un recours plus important à certains fongicides et herbicides. Cette variation d'une année à l'autre ne change pas la tendance de fond : depuis la période de référence, l'indicateur a presque été divisé par deux.

Les progrès sont aussi qualitatifs. Les substances CMR1 ont quasiment disparu des ventes et la part des CMR2² dans les quantités totales vendues est passée d'environ 27 % en 2009 à 16 % en 2024.

¹ L'indicateur HRI1 correspond à la somme des quantités de substances actives phytopharmaceutiques (QSA) vendues en année N, pondérée par les coefficients liés à la classification des substances actives en différents groupes de risque. Les substances actives sont classées selon 4 groupes : groupe 1 (substances à faible risque), groupe 2 (substances approuvées ou réputées approuvées), groupe 3 (substance dont on envisage la substitution), groupe 4 (substances non approuvées).

² CMR : substances cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction. La catégorie 1 regroupe les substances dont les effets sont avérés (1A) ou présumés (1B) ; la catégorie 2, les substances suspectées.

Faire évoluer le HRII sans le réduire aux volumes

Phyteis est favorable aux travaux européens visant à améliorer le HRII. Le rapport du Centre commun de recherche (JRC) de la Commission européenne, publié le 14 août dernier, examine notamment la normalisation des données de vente à partir d'une dose de référence pour chaque produit phytopharmaceutique. Phyteis soutient cette piste à deux conditions : conserver un indicateur harmonisé à l'échelle européenne et maintenir la prise en compte du niveau de risque de chaque substance. Un indicateur fondé sur les seuls volumes n'aurait pas de sens : il traiterait de la même manière des substances employées à des doses et présentant des profils de risque très différents.

Le déploiement, la prochaine étape majeure d'Écophyto

Pour Phyteis, ces résultats doivent désormais se traduire dans l'emploi des moyens d'Écophyto. Les financements doivent davantage soutenir la diffusion des innovations et l'accompagnement technique des agriculteurs. L'objectif est concret : leur permettre d'intervenir au bon moment, dans les meilleures conditions, avec la combinaison de solutions la plus adaptée à chaque situation.

Ces mêmes solutions doivent arriver plus rapidement dans les cours de ferme. Phyteis appelle donc à lever les freins qui en retardent l'accès aux agriculteurs, notamment en fluidifiant les procédures réglementaires européennes dans le cadre du projet Omnibus « Food & Feed Safety », sans abaisser les exigences de sécurité. L'enjeu est de raccourcir le temps entre la conception de l'innovation et sa mise à disposition des agriculteurs, afin qu'ils puissent bénéficier plus rapidement de nouvelles solutions.

« Atteindre presque -50 % sur le HRII est un résultat majeur. Il doit désormais nous conduire à faire évoluer les priorités vers davantage d'innovation et d'accompagnement dans les exploitations. Notre objectif doit être clair : permettre aux agriculteurs de protéger leurs cultures avec les solutions les plus adaptées et avec les meilleurs profils de risque, sans créer de nouvelles impasses de production, » déclare Yves Picquet, président de Phyteis.

À propos de Phyteis

Phyteis, organisation professionnelle, fédère, en France, 18 entreprises qui accompagnent les agriculteurs en proposant une approche combinatoire de protection de leurs cultures grâce à l'agronomie digitale, aux biotechnologies, aux biosolutions (biocontrôle et biostimulants) et à la phytopharmacie.

La protection des plantes se place au cœur des enjeux contemporains. Elle participe de la consolidation de la souveraineté alimentaire française et européenne tout en oeuvrant pour une transition agroécologique.

Notre conviction, c'est qu'une agriculture durable et responsable doit réconcilier le maintien de la compétitivité de nos productions et les investissements de long terme dans l'innovation, la recherche et le développement de nouvelles solutions.

Pour plus d'informations - www.phyteis.fr



CONTACT PRESSE

Marine Artur

06 03 18 89 17

artur@droitdevant.fr

Emmanuelle Pabolleta

06 37 91 79 76

epabolleta@phyteis.fr

